



HONORAIRES TRANSACTIONS

Montant de la vente	Honoraires agence TTC
Jusqu'à 60 000 €	10 %
De 60 000 € à 150 000 €	8 %
De 150 000 € à 300 000 €	7 %
De 300 000 € à 500 000 €	6 %
De 500 000 € à 1 000 000 €	5 %
Au-delà de 1 000 000 €	4 %

TVA incluse au taux de 20%

HONORAIRES LOCATION

Contrat de location vide et meublé à usage d'habitation principale : Loi ALUR

Fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

	Charge propriétaire	Charge locataire
Honoraires de visite, de constitution De dossier et de rédaction de bail	10€/m ²	10€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux**	3€/m ²	3€/m ²
Frais d'entremises et de négociation	20% TTC du loyer Charges comprises	

TVA incluse au taux de 20%

*12 €/m² dans les zones très tendue, 8€/m² dans les autres zones

** état des lieux uniquement à l'entrée dans le cadre de mandat de location simple